

# JOURNÉE DE L'INNOVATION

Critères de soumission

**2026**



## QUEL OBJECTIF ?

---

La Journée de l'innovation a pour but de donner chaque année de la visibilité aux projets innovants réalisés au sein de l'institution et récompenser les innovations les plus prometteuses. Elle permet de favoriser les interactions et le partage d'expériences et constitue un tremplin pour le développement des projets et la commercialisation des meilleures solutions.

## QUI PEUT SOUMETTRE UN PROJET ?

---

Les collaborateurs et collaboratrices des HUG, de l'Université de Genève (Unige) et leurs partenaires de co-création.

Remarque : pour les projets de l'Unige, il est fortement recommandé d'avoir un partenariat avec un-e collaborateur-trice des HUG.

## CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

---

Tous les domaines sont les bienvenus : projets de recherche, applications/logiciels, dispositifs médicaux, ou outils pratiques qui apportent des solutions nouvelles dans le domaine de la santé et des soins. Sont éligibles les projets qui ont déjà effectué des étapes de développement de leur solution ou des idées innovantes structurées, qui ont déjà réalisé des premiers tests de validation et un plan de développement.

Les projets ayant déjà participé aux éditions précédentes de la Journée de l'innovation peuvent candidater à nouveau, à condition de démontrer des avancées concrètes depuis leur dernière participation.

## COMMENT PARTICIPER ?

---

Soumettre un projet en respectant le format requis « Formulaire à remplir pour soumettre un projet » disponible sur le site (<https://www.hug-ge.ch/journee-innovation>) avant la date limite du 25 août 2026 à minuit.

**Il est impératif que les porteurs et porteuses de projets communiquent leurs coordonnées (adresse email et numéro de téléphone) ainsi que celles d'un ou une suppléante au cas où ils ou elles seraient injoignables au cours du processus d'évaluation.**

## CRITERES DE SELECTION ET D'EVALUATION DU JURY :

---

1. Caractère innovant et créatif (mesure de la désirabilité, utilité, faisabilité et viabilité du projet)
2. Qualité (scientifique, méthodologique, données de validation...)
3. Bénéfice/impact potentiel pour les patients et patientes, les proches, les membres du personnel, l'institution, le canton
4. Développement potentiel (aux HUG, à d'autres institutions, commercial...)

## 5. Qualité de la présentation, du pitch.

Remarque : ces critères sont susceptibles d'évoluer, auquel cas les modifications seront communiquées aux porteur-euses de projets sélectionné-es.

## PROCESSUS DE SELECTION

---

Tous les projets soumis font l'objet d'une pré-validation par le Comité de sélection. Les projets retenus sont alors pré-affectés aux différentes sessions de la Journée de l'innovation (voir la section « Catégories des sessions » ci-dessous), sous réserve de la validation finale du jury.

### **Posters :**

L'ensemble des porteurs et porteuses de projets retenus par le Comité de sélection est invité à préparer un poster (format A0 portrait). Celui-ci sera affiché sur place et mis en ligne lors de la Journée de l'innovation.

### **Présentation orale et évaluation par le jury :**

Le comité retient une sélection de projets pour les présentations orales à la Journée de l'innovation. Les candidats retenus pitcheront leur projet devant le jury le **jeudi 1er octobre 2026**, soit deux semaines avant l'événement. Lors de cette séance, les jurés évalueront les présentations selon la grille de critères définie ci-dessus.

À l'issue de cette évaluation, les participants seront informés de leur catégorie de session définitive. Il leur sera également indiqué **si leur projet est retenu pour une présentation orale** lors de la Journée de l'innovation du 15 octobre 2026, **en plus de l'exposition de leur poster**.

## CATEGORIES DES SESSIONS

---

Pour rappel, les projets sélectionnés par le comité de sélection présenteront un poster (format A0 portrait) à la journée de l'innovation.

Parmi ceux-ci, une sélection de projets présentera également leur projet face au jury de la journée de l'innovation (1<sup>er</sup> octobre 2026) et face au public de la journée de l'innovation (15 octobre 2026).

Les projets sont répartis en trois catégories selon leur stade d'avancement :

- **Preuve de concept (PoC) :** Vise à valider la faisabilité de l'innovation. Cette étape permet de définir la problématique, d'évaluer l'utilité du concept et de mener des tests à petite échelle pour prouver que la solution répond au besoin.
- **Prototype :** Version « maquette » concrète permettant d'ajuster la solution. Il peut s'agir d'un document décrivant un processus, du storyboard d'une application, d'un plan de produit ou d'une version préliminaire d'un logiciel.

- **Produit propulsable** : Version simplifiée mais fonctionnelle du produit final. Cette solution tangible, actuellement en phase pilote, est prête à être testée et affinée en vue de son déploiement ou de sa commercialisation.

## PROTECTION DES INVENTIONS

---

L'ensemble des projets soumis est revu lors du processus de sélection et une évaluation est effectuée afin de déterminer si l'innovation doit être protégée par un brevet. Si nécessaire, les démarches sont entreprises et une annonce d'invention peut être déposée avant l'événement afin d'assurer la protection de l'invention avant divulgation lors de la Journée de l'Innovation.

## PRESENTATIONS ORALES A LA JOURNEE DE L'INNOVATION :

---

### Concours de pitches :

Les candidates et candidats sélectionnés par le comité et le jury, sont invités à faire une présentation/un pitch lors de la Journée de l'Innovation (pitch = présentation percutante d'un projet pour convaincre le jury et le public en peu de temps, pour démontrer la valeur de votre idée/projet et attirer les ressources nécessaires à son développement). Une séance de formation est proposée avant la présentation devant le jury (cf. dates à retenir ci-dessous). Cette séance est facultative mais fortement recommandée. Les modalités du pitch (format accepté, détails techniques...) seront communiquées aux candidates et candidats après la sélection des projets.

A la suite de cette formation, une séance de coaching individuel au pitch est proposée à chaque porteur et porteuse de projet.

## DATES À RETENIR :

---

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| - Limite de soumission à l'appel à projets : | 25 août 2026 (à minuit)         |
| - Formation au pitch :                       | 17 septembre 2026 (recommandé)  |
| - Coaching des pitches :                     | 22 septembre 2026 (recommandé)  |
| - Présentation du projet devant le Jury :    | 1er octobre 2026 (obligatoire)* |
| -Journée de l'innovation :                   | 15 octobre 2026 (obligatoire)*  |

\*Important : les candidates et candidats sélectionnés doivent s'assurer qu'au moins un membre de l'équipe du projet est disponible en présentiel à ces dates pour

effectuer la présentation au jury et à la Journée de l'innovation. Des informations seront envoyées pour préciser l'horaire et le format.

## ATTRIBUTION DES PRIX

---

Un prix est attribué à l'équipe lauréate de chaque session, selon le vote du jury et du public.

Les détails – et sommes attribuées à chaque prix – seront communiqués aux porteurs et porteuses de projets sélectionnés en temps voulu.

## AFFECTATION :

---

La somme accordée pour les différents prix est affectée obligatoirement aux frais liés au développement du projet.

## RECOURS :

---

Aucun recours n'est accepté à la suite de l'attribution des différents prix.

## SUIVI :

---

- Un suivi, à titre d'information, peut être demandé par l'équipe du Centre de l'innovation (ou par des membres du jury) aux lauréates et lauréats des différents prix.
- Les équipes participant à la Journée de l'innovation peuvent s'adresser au Centre de l'innovation afin de bénéficier d'un soutien pour le développement de leur projet innovant.
- En cas de publication scientifique ou autre couverture médiatique, les équipes du projet mentionneront avoir reçu un Prix de la Journée de l'innovation des HUG.